

Appel à candidature

Coordonnateur départemental

Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

DSDEN de Haute Corse

Prise de poste au 1^{er} novembre 2021

Référence

Les missions du coordonnateur départemental de lutte contre le décrochage scolaire sont définies dans la [circulaire n° 2016-212 du 30 décembre 2016](#) : mission de lutte contre le décrochage scolaire.

Lieu d'exercice :

DSDEN de Haute-Corse, établissements de hautes Corse et partenaires

Missions:

Le Coordonnateur départemental de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire :

Participe tout au long de l'année au suivi et à l'accompagnement des élèves en risque de décrochage ou en décrochage avéré en lien avec les « référents décrochage » des établissements,

Apporte un conseil technique aux chefs d'établissements pour élaborer des réponses dans la prise en charge des élèves en voie de décrochage.

Accompagne les établissements dans la mise en œuvre de leur politique de persévérance scolaire.

Peut être amené à répondre à des situations individuelles de décrochage à la demande du DASEN.

Assure en période de rentrée et en fin d'année :

- le suivi des élèves en situation de décrochage, en lien avec les services de la DSDEN, l'IEN IO, les chefs d'établissements, le CIO,
- le suivi des élèves affectés avec les établissements,
- le processus d'affectation des jeunes sur des places vacantes.

Participe aux réunions du réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE) en Haute-Corse, animé par l'IEN IO et le chef d'établissement désigné par l'IA-DASEN en contribuant à la recherche de solutions pour les jeunes repérés en situation de décrochage.

Participe aux réunions de la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), animée par la directrice du CIO, lors des campagnes du Système Interministériel d'Echanges d'Informations (SIEI). Partage d'informations, de vérifications de situations des décrocheurs avec les différents acteurs de la plate-forme.

Accompagne la mise en place d'actions de prévention et de remédiation, pour des élèves en difficultés ou en décrochage, conformément aux directives nationales et/ou académiques et /ou départementales.

Participe aux réunions organisées par le DASEN (autres services de la DSDEN, les chefs d'établissements, commissions d'affectation).

Participe à l'enquête ministérielle MLDS pour les données de la Haute-Corse.

Etablit des liens avec des partenaires externes à l'Education Nationale pour le suivi des élèves.

Représente le DASEN auprès des partenaires.

Compétences et/ou aptitudes attendues : Le poste est ouvert aux enseignants du second degré.

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel
- Avoir des capacités d'écoute, des qualités relationnelles et communicationnelles, des capacités d'organisation ;
- Etre en mesure de travailler en équipe ;
- Etre disponible, dynamique, avoir un esprit d'initiative et d'engagement

Régime indemnitaire et conditions d'exercice :

Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) : 360 euros mensuels

Contact : Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Haute Corse, par courrier électronique, à ce.ia2b@ac-corse.fr , au plus tard le jeudi 21 octobre.

Pour toute question sur le poste et ses enjeux :

Mme Valérie LOMBARDO – IEN-IO valerie.lombardo@ac-corse.fr

M. Bruno BENAZECH – IA-DASEN de Haute-Corse ce.ia2b@ac-corse.fr